



HAL
open science

Attribut de l'objet direct introduit par "pour" : les constructions "prendre X pour Y"

Takuya Nakamura, Christiane Marque-Pucheu

► To cite this version:

Takuya Nakamura, Christiane Marque-Pucheu. Attribut de l'objet direct introduit par "pour" : les constructions "prendre X pour Y". Emilia Hilgert; Silvia Palma; Georges Kleiber; Pierre Frath; René Daval. *Res per nomen VII, Lexique et référence, épure*, pp.389-408, 2020. hal-03150193

HAL Id: hal-03150193

<https://hal.science/hal-03150193v1>

Submitted on 23 Feb 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Attribut de l'objet direct introduit par pour : les constructions prendre X pour Y

Takuya Nakamura

LIGM, Université Gustave Eiffel, CNRS, ESIEE Paris

takuya.nakamura@u-pem.fr

Christiane Marque-Pucheu

Lettres Sorbonne Université, STIH (EA 4509)

christiane.marque-pucheu@sorbonne-universite.fr

Introduction

Nous présentons plusieurs facettes de la description lexicale, syntaxique, sémantique et pragmatique de constructions qui ont la particularité de posséder toutes, en surface, le même schéma de phrase (1), où *Y* représente le paradigme d'attributs d'objet direct, typiquement réalisé par un syntagme nominal, muni ou non, d'une détermination¹, et *X* le paradigme d'objets directs, dont la réalisation formelle peut varier en fonction de la nature de *Y*, et par suite, du type de construction syntaxique :

(1) *N prendre X pour Y*

Dans le lexique, les deux constructions syntaxiques que l'on peut identifier en faisant varier les paramètres *X* et *Y* en (1), sont souvent distinguées comme des sous-entrées de l'entrée lexicale du verbe *prendre*. Le premier type de construction que nous analysons figure dans une sous-entrée du TLF :

III. « Instaurer une relation d'utilisation avec quelque chose ou avec quelqu'un. » :

B. « Le complément désigne un rôle ou qqc. (qqn) en tant qu'il assume une fonction socialement définie » :

Exemples : *Prendre qqn pour juge, prendre qqc pour exemple*

Le deuxième emploi que nous étudions est classé sous une autre sous-entrée :

IV. *Prendre pour*.

« Le complément a un référent identifiable. *Confondre quelque chose ou quelqu'un avec quelque chose ou quelqu'un d'autre* » et « Le complément a une valeur de prédicat. *Attribuer à qqc ou à qqn la qualité de qqc ou de qqn d'autre* »,

Exemples : *prendre une mésange pour une alouette* (Aymé), *salué un gendarme, le prenant pour un sous-lieutenant* (Barbusse), (...) *ses larmes, qui pourraient être prises pour un augure sinistre*.

Observant les particularités lexicales (types de nom) et syntaxiques (présence ou absence de détermination) de *Y* et, corrélativement, celles de *X*, nous établissons une corrélation entre cette différence de sens du verbe *prendre* et une différence de constructions syntaxiques. Lorsqu'un *Y* lexicalement adapté à ces deux interprétations est choisi (*exemple*), c'est la présence ou l'absence de déterminant qui les distingue en dernière analyse, comme le montrent les exemples (A) et (B) :

¹ Nous représentons par *N* des syntagmes nominaux, qu'ils soient munis ou non d'un déterminant. Pour souligner la présence ou l'absence de déterminant, les signes *Dét* et \emptyset peuvent être utilisés devant *N*. Dans ce cas, *N* ne représente pas un syntagme nominal mais un nom. Les contextes permettent de désambigüiser l'interprétation du signe *N*.

(A) Leibniz souhaitait *prendre pour modèle*, moyennant quelques améliorations, *l'écriture chinoise*, qu'il admirait, car il la jugeait plus philosophique que l'égyptienne. (C. Hagège)

(B) Quand on dit qu'il faut prononcer une lettre de telle ou telle façon, on *prend l'image pour le modèle*. Pour que *oi* puisse se prononcer *wa*, il faudrait qu'il existât pour lui-même. En réalité, c'est *wa* qui s'écrit *oi*. (F. de Saussure)

En (A), on voit réalisée la construction que l'on appellera NPPNN, où le verbe *prendre* est un prédicat d'action à sujet agentif, synonyme de *choisir* ; en (B), c'est la construction NPPDNN qui est incarnée, où le verbe *prendre* n'a plus le sens de *choisir* mais celui du verbe *croire*.

Nous avons extrait du corpus *Frantext* les exemples qui correspondent au schéma (1) et nous présentons ci-dessous la description des deux types de constructions syntaxiques, NPPNN et NPPDNN, qui se différencient de prime abord l'une de l'autre par la présence ou l'absence de la détermination sur le nom introduit par la préposition *pour*². Nous présentons rapidement le premier type de construction, comme une variante de construction à attribut d'objet et le second, comme une construction à opérateur épistémique, comparable à une construction du verbe *croire*.

N prendre N pour ø N

Caractéristiques communes avec la construction *N avoir pour ø N N*

Le schéma de phrase (1) se subdivise en plusieurs constructions syntaxiques dont chacune constitue un appariement particulier de sens et de forme : l'une d'elles est incarnée par des exemples comme ceux en (2)³ :

(2) N prendre pour ø Nb (N + de Vinf + Qu P + « P »)a

a. Il envoya son livre au « vénérable Abauzit », le prenant pour *arbitre*. (J. Guéhenno)⁴

b. Voici donc le sens du concile. Prenant pour *base certaine et définie* qu'il y a dans les choses divines des vérités d'ordre naturel qui par elles-mêmes ne sont pas inaccessibles à la raison humaine, le concile affirme, quant à ces vérités, la nécessité morale de la révélation pour l'ensemble du genre humain, (...) (*Dictionnaire de théologie catholique*)

c. Ayant le droit de présenter des pétitions, la chambre des communes prit pour *habitude* de mettre comme condition au vote de l'impôt, l'acquiescement du roi à ses demandes. (G. Bedel)

d. À maints égards, la situation serait la même, aujourd'hui, si l'on prenait pour *mot d'ordre* : que la jeunesse s'épanouisse. (A. Malraux)

Les constructions NPPNN (*N prendre pour ø N*) montrent deux particularités. En premier lieu, un type particulier de prédication s'établit entre l'objet direct du verbe *Na* et le nom sans détermination *Nb* : c'est une relation de prédication appelée *spécificatiionnelle* par Higgins (1973) et Van Peteghem (1991) à sa suite, ou *identifiante* par Riegel (1985). En second lieu, corrélativement, la forme morphosyntaxique de *Na* peut varier en fonction de la nature sémantique de *Nb* : si ce dernier est un nom désignant une fonction d'un humain, le *Na* doit être un nom référant à un humain, comme en (2a) ; s'il a la caractéristique de pouvoir

² Distinction également opérée par Cadiot (1991).

³ Nous représentons par *Na* le paradigme de l'objet direct, bien qu'il ne soit pas limité aux syntagmes nominaux, et par *Nb* le second complément du verbe, qui est ici prépositionnel. Le constituant *pour Nb* peut suivre immédiatement le verbe *avoir*, si l'objet direct *Na* est postposé à cause de facteurs stylistiques tels que la longueur. La même notation s'applique à la construction NAPNN (voir ci-dessous). Nous appellerons également ci-dessous *Nc* un nom qui entretient une relation associative avec *Nb*.

⁴ Pour citer des exemples provenant de *Frantext*, nous avons indiqué le nom d'auteur ou d'ouvrage collectif entre parenthèses. Les exemples trouvés sur l'internet grâce au moteur de recherche *Google* sont indiqués avec le nom de domaine entre parenthèses.

désigner une entité propositionnelle, comme en (2b-c), le *Na* peut être une complétive ou une infinitive comme en (2b) et (2c), respectivement, ou même un discours direct comme en (2d). Ces noms tels que *base*, *habitude*, *mot d'ordre*, qui entretiennent une relation prédicative spécificationnelle avec une proposition sont appelés selon la terminologie de Legallois (2008) *noms sous-spécifiés* ou, selon celle de Schmidt (2000), *Shell-nouns*.

Les caractéristiques prédicatives s'établissant entre deux compléments du verbe principal sont comparables à celles qui s'observent dans d'autres types de constructions : nous avons étudié dans Nakamura (2017) des constructions similaires en *avoir*, que nous avons appelées constructions NAPNN (*N avoir pour \emptyset N N*) :

(3) N avoir pour \emptyset Nb (N + de Vinf + Qu P + « P »)a

a. Cet accord a pour *arbitre* Gérard Aultier, vicaire perpétuel de l'abbaye de Saint Germain-Lembron et parmi les témoins nous notons la présence de Maître Léobin, chanoine de Brioude et de Philippe de Roucoules en qualité de seigneurs voisins des contractants à cause de leurs possessions mitoyennes. (lamtef.fr)

b. Depuis le début de la traite négrière jusqu'aux indépendances, la France a commis de nombreux crimes. Or, depuis la Révolution française, ces actes ont été déniés par un discours qui avait pour *base* que l'universalité des Droits de l'Homme admettait une exception : les « peuples mineurs et barbares » ne pouvaient prétendre à cette universalité. (ciip.fr)

c. Une poule avait pour *habitude* de descendre chaque jour au bord de la rivière afin d'y chercher de la nourriture. (touslescontes.com)

d. La septième édition de l'Open World Forum (OWF) a pour *mot d'ordre* : « Reprendre le contrôle ». (bfmbusiness.bfmtv.com)

La relation prédicative qui s'établit entre *Na* et *Nb* dans les constructions NAPNN est apparentée à celle observée dans les constructions NPPNN. Les différences résident au niveau du choix du sujet.

Statut du sujet en NAPNN

Une différence notable s'observe en ce qui concerne le statut du sujet par rapport au nom sans déterminant *Nb* dans les deux types de constructions. Dans le cas de la construction NAPNN schématisée en (4a) et exemplifiée en (4c), le sujet du verbe *avoir* (*cet accord*) représente le *support* de *Nb* (*arbitre*), qui est relationnel ou syncatégorématique (Kleiber 1981) de par sa nature. Cette relation se réalise, dans une paraphrase copulative de NAPNN représentée schématiquement en (4b) et exemplifiée en (4d), entre le sujet *Nb* et son complément génitif (*de cet accord*), tandis que la relation de prédication spécificationnelle entre *Na* et *Nb* se manifeste entre sujet et attribut⁵ :

(4) a. N avoir pour \emptyset Nb (N + de Vinf + Qu P + « P »)a

b. = Nb de N est (N + de Vinf + Qu P + « P »)a

c. Cet accord a pour arbitre Gérard Aultier.

d. = L'arbitre de cet accord est G.A.

La nature sémantique de la relation qui s'établit entre *N* et *Nb* peut être comparée à celle qui s'établit entre deux noms quand opère une anaphore associative décrite par Kleiber (1999).⁶

⁵ La phrase du type (4d) a fait l'objet de nombreuses études à cause de la réversibilité apparente entre les éléments pré et post copule (question du *vrai* sujet et du *vrai* attribut : *L'arbitre de cet accord est G.A. / G.A. est l'arbitre de cet accord*). À l'aide de Riegel (2006), Nakamura (2016) a tenté d'analyser *Na* comme attribut identifiant de *Nb*, aussi bien en phrase copulative qu'en NAPNN.

⁶ Pour l'associativité entre *Nb* et *N*, voir Nakamura (2016).

Par ailleurs, la relation entre phrase copulative (4b, d) et phrase en *avoir* (4a, c) a été étudiée dans Nakamura (2017) d'un point de vue *constructionniste* et décrite comme une relation d'équivalence ou de reformulation, les deux différant seulement par le choix du thème discursif.

Introduction d'un argument supplémentaire dans NPPNN

Revenons aux phrases construites avec le verbe *prendre* : peut-on les comparer à NAPNN ? Sont-elles équivalentes ? Ce n'est pas tout à fait le cas, pour une raison distributionnelle : *N*, le support de *Nb*, peut être un dépendant de ce dernier, prenant la forme complexe de *Nb de N* dans le cas de la construction avec *prendre*, tandis que cette possibilité est exclue en NAPNN, où le même nom doit se réaliser comme sujet du verbe *avoir*.

Observons la phrase du corpus (5b), qui comporte en son sein une construction NPPNN, (5c), réalisant le schéma (5a) : il n'est pas possible de transposer (5c), tel quel, dans une construction NAPNN, schématisé en (5d), exemplifié en (5e) :

(5) a. N prendre pour \emptyset Nb de N Na

b. = Il n'y a, selon nous, qu'une solution à toutes ces difficultés : il faut se placer de prime abord sur le terrain de la langue et la prendre pour *norme de toutes les autres manifestations du langage*. (F. de Saussure)

c. Le linguiste doit prendre la langue pour norme de toutes les manifestations du langage.

d. ? N avoir pour \emptyset Nb de N Na

e. ? Le linguiste doit avoir la langue pour norme de toutes les manifestations du langage

La bizarrerie de la phrase (5e) vient du fait que le sujet du verbe *avoir* ne remplit pas tout à fait le rôle attribué à cette fonction grammaticale dans cette construction syntaxique : il doit être le support de *Nb = norme* (appelons-le *Nc*), qui se trouve dans cet exemple réalisé au sein du syntagme nominal dont le noyau est *Nb (de Nc = de toutes les manifestations du langage)*. Si le support *Nc* se réalise comme sujet du verbe *avoir* comme en (6b), la phrase devient acceptable mais elle n'a plus de lien avec la phrase (5c) :

(6) a. Nc avoir Na pour \emptyset Nb

b. Toutes les manifestations du langage ont la langue pour norme

c. * Nb de Nc de N est Na

d. * La norme de toutes les manifestations du langage du linguiste est la langue

e. Nb de Nc est Na

f. La norme de toutes les manifestations du langage est la langue

La construction NAPNN représente à la fois une relation entre un nom relationnel (*Nb*) et son support (*Nc*) et une prédication spécifiant ce nom relationnel par *Na* : le nom *linguiste* ne remplit pas ces conditions (*Nb = la norme*, *Nc = toutes les manifestations du langage*), d'où l'impossibilité de (6d), réalisation du schéma copulatif (6c). La contrepartie en *avoir* de (6d) est, en conséquence, inacceptable (5d). La construction NPPNN comporte comme sous-ensemble une construction NAPNN (6a-b), qui a pour paraphrase copulative (6e-f).

Ce contraste montre que la construction NAPNN et la construction copulative s'organisent autour du nom *Nb* avec son support (*Nc*) et son contenu (*Na*), tandis que la construction avec *prendre* introduit un argument supplémentaire et extérieur à la spécification de *Nb*. Quelle est la nature de cet argument ? Le fait qu'il doit être agentif suggère qu'il s'agit de l'argument du verbe *prendre* :

(7) a. Le linguiste doit prendre la langue pour norme de toutes les manifestations du langage.

b. ? Toutes les manifestations du langage prennent la langue pour norme.

L'argument supplémentaire peut, cependant, avoir quelque lien avec le *Nb*, selon la nature sémantique de ce dernier : si celui-ci désigne une fonction ou un statut de *Na* humain, le sujet du verbe doit être coréférent du support de *Nb* dans les variantes copulatives et avec *avoir* :

(8) a. N prendre Na pour \emptyset Nb

b. = Un verset de la Genèse nous dit que : « Les enfants de Dieu, voyant que les filles des hommes étaient belles, prirent pour *femmes* celles qui leur avaient plu. » Et le livre d'Enoch : « Les anges se choisirent chacun une femme, et ils s'en approchèrent. Et ces femmes conçurent. (...) ». (Genet)

c. = Les enfants de Dieu eurent pour femmes celles qui leur avaient plu.

d. = Les femmes des enfants de Dieu furent celles qui leur avaient plu.

En (8b), *Nb* = *femmes* doit être obligatoirement interprété comme les femmes *des enfants de Dieu*, et non comme les femmes d'autres personnes. Cette restriction est celle qui s'observe dans la construction NAPNN (8c). En effet, la construction NPPNN peut être interprétée comme une variante inchoative de la construction NAPNN (8c) et de la construction copulative (8d). Si les conditions syntaxiques le permettaient, on aurait la forme réfléchie, comme c'est le cas de *se choisir une femme* qui apparaît immédiatement après l'exemple en question en (8a) :

(9) *Les enfants de Dieu se prirent pour femmes celles qui leur avaient plu.⁷

L'adjonction d'un génitif est exclue sans déterminant (10a), mais la présence d'un déterminant introduit une ambiguïté (cf. 10b) :

(10) a. *Paul a pris pour femme de son fils la fille du notaire

b. Paul a pris pour sa femme la fille du notaire (= Paul a confondu sa femme et la fille du notaire)

Dans d'autres cas, le lien n'est pas aussi étroit que dans le cas précédent : la coréférence s'établit entre le sujet et le déterminant possessif du complément génitif *Nc* de *Nb* :

(11) a. N_i prendre pour \emptyset Nb de Poss_i N Na

b. (...) en prenant pour *base de mes raisonnements* la pensée qu'elle vivait, je ne faisais que retarder l'heure de la guérison, (...) (Proust)

c. Morton (...) prit pour *base de ses conceptions biologiques sur l'homme* l'observation précise et détaillée du crâne (...) (Histoire de la science)

d. Les inventeurs de langues sont (...) des révoltés qui ont pris cette tyrannie pour *cible de leur révolte*. (Hagège)

Sujet agentif et procès dénotant un choix

Mentionnons une dernière caractéristique de NPPNN : *prendre*, ayant un sujet agentif, désigne un procès dénotant un choix. *Nb* doit, en conséquence, désigner une fonction ou un statut qui peut faire l'objet du choix :

(12) a. Luc a pris pour (épouse + femme + avocate + notaire + ...) Marie

b. *Luc a pris pour (père + mère + sœur + frère + ...) X

Cette contrainte est inexistante dans NAPNN :

(13) Luc a pour (épouse + père + mère + sœur + frère + avocate + notaire + ...) X

⁷ L'emploi réciproque de *se prendre* où le sujet et l'objet direct sont en symétrie est bien sûr possible :

« nous avons demandé au futur époux et à la future épouse s'ils veulent se prendre pour femme et pour mari » (<https://gw.geneanet.org/>)

En (9), le pronom réfléchi est censé correspondre au « bénéficiaire », comme c'est le cas de *se choisir une femme* = *choisir pour soi une femme*.

Le même type de contrainte s'applique quand *Nb* est non humain : il doit désigner un aspect d'un procès qu'un humain peut choisir :

(14) Nous avons pris pour (but + cible + objectif + modèle + norme + point de départ +...) de cette action la satisfaction des clients

Cette caractéristique semble exclure du paradigme de *Nb* des noms abstraits attribués d'un procès qui ne relèvent pas de la volonté humaine : si le but d'un procès peut être choisi, ce n'est pas le cas de sa conséquence, sa cause ou son effet :

(15) *Nous avons pris pour (cause + conséquence + effet + résultat +...) de cette action la satisfaction des clients

Ces contraintes distributionnelles ne s'observent pas en NAPNN :

(16) Cette action a pour (but + cible + objectif + modèle + norme + point de départ + cause + conséquence + effet + résultat +...) la satisfaction des clients

La comparaison avec le verbe *fixer* est intéressante : il semble se comporter de la même façon que le verbe *prendre* en ce qui concerne la distribution de *Nb* :

(17) a. Nous nous fixons pour (but + cible + objectif + modèle + ?norme + ?point de départ +...) la satisfaction des clients

b. *Nous nous fixons pour (cause + conséquence + effet + résultat +...) la satisfaction des clients

Il faut remarquer que l'inacceptabilité de ces derniers exemples ne relève pas seulement du fait que ces noms ne peuvent donner lieu à un choix : dans cette construction, le verbe *fixer* se construit obligatoirement avec le pronom réfléchi et il exclut l'ajout d'un complément génitif de *Nc* à *Nb* :

(18) *Nous nous sommes fixé pour (but + cible + objectif +...) de cette action la satisfaction des clients

Les noms *cause*, *conséquence*, *effet*, *résultat*, etc. étant relationnels, ils sont difficilement constructibles sans leur support. *But*, *cible*, *objectif*, etc. sont également relationnels, mais les phrases en (17) montrent que le nom humain peut fonctionner métonymiquement comme leur support (*nous* = *notre action*, par exemple). Notons également que les noms désignant un statut ou une fonction d'une personne, acceptés dans la construction avec *prendre*, sont exclus de la construction avec *fixer*.

Construction *N prendre N pour Dét N* (NPDNN)

Absence de contraintes entre sujet et support de *Nb*

La différence avec le premier emploi est formellement minimale : dans ce second emploi, *Nb* est précédé d'un déterminant, d'où la possibilité de construire une paire minimale, semblable à la paire (A)-(B), donnée en introduction :

(19) a. Luc a pris pour femme la fille du notaire (= Luc a épousé la fille du notaire)

b. Luc a pris la fille du notaire pour sa femme (= Luc a cru que la fille du notaire était sa femme)

Cet emploi ne fait pas apparaître de contraintes entre le sujet et le support *Nc* de *Nb*, comme nous en avons discuté en (10). Observons quelques exemples attestés selon la nature référentielle de *Nb* et selon sa détermination :

(20) N prendre Na pour Dét Nb

a. – Quel âge me donnes-tu ? lui demanda-t-il. – Vous êtes encore jeune, Monsieur Des Cigales. – Je pense bien ! Quarante-sept ans ! Tu me prends déjà pour *un vieillard* ? Pour *un gâteux* ? Pour *une baderne* ? Pour *une guenille*, *un débris*, *un déchu*, *un amoindri*, *une ganache*, *un décrépité*, *un*

sénile, un caduc un suranné une ruine un archaïque un périmé un défectif un vioc et pour tout dire *un con* ? (R. Queneau)

b. Il ne faut pas que ta timidité soit prise pour *de l'indépendance*, et il ne faut pas que ton indépendance devienne de la roublardise. (J. Renard)

c. Mais voici que le patron entend mal mon nom, me prend pour *M. Gibbs*, fournisseur de lames célèbres (...). (A. Gide)

d. Baudouin, très suspect, a sa femme indochinoise qui parle d'autorité devant le Maréchal (elle fait sa petite « duchesse d'Abrantès » et le prend pour *Napoléon*). (M. T. Gadala)

e. Ils ont deux dangers : de n'être pas compris parce que le monde moral manque de culture et d'être pris pour *des Tartuffe*. (M. Barrès)

Provisoirement, on peut réduire le nombre de cas à considérer : en ce qui concerne la subdivision mentionnée dans le TLF entre « Le complément a un référent identifiable » et « Le complément a une valeur de prédicat », nous considérons que le premier cas se réduit au second, vu qu'un nom référentiel peut fonctionner comme prédicat dans une phrase copulative de type identificationnelle. Ainsi, (20c) peut être paraphrasé par :

(21) Le patron a cru que j'étais M. Gibbs

Prendre opérateur épistémique

Présence de deux « voix »

Les noms propres ont des emplois prédicatifs dans cette structure, appelés emplois métaphoriques par Gary-Prieur (1994) entre autres, et ils peuvent être complément de *pour* ou attribut dans une phrase copulative :

(22) a. Votre pape et vos princes prenaient celui-ci pour le nouveau roi David

= ils croyaient que celui-ci était le nouveau roi David

b. Elle prend le Maréchal pour Napoléon

= Elle croit que le Maréchal est Napoléon

c. Ils risquent d'être pris pour des Tartuffe

= Ils risquent qu'on croie qu'ils sont des Tartuffe

En effet, nous considérons que cette seconde construction du verbe *prendre* présente l'interprétation d'un verbe épistémique du type *croire*, dont la complétive incorpore sous la forme d'une phrase copulative la relation prédicative qui s'établit entre les deux compléments *Na* et *Nb* du verbe *prendre*. La particularité interprétative de ces constructions, c'est que lorsque *prendre pour* est employé, on s'aperçoit de l'existence de deux *voix* : d'un côté, celle du sujet du verbe (dans le cas de 22c, il s'agit du sujet *on* que l'on peut reconstruire à l'actif), qui est présenté par le locuteur comme prenant en charge la prédication entre *Na* et *Nb*, et de l'autre, celle du locuteur, qui ne la prend pas en charge. Ces conditions d'emploi rendent incongru enchaînement discursif où le locuteur tient, à son tour, pour vraie la proposition *Na est Nb* :

(23) On la prenait pour *la femme de Gabriel Signoret, l'acteur* (...) (S. Signoret)

...et (# elle l'était + elle ne l'était pas).

D'ailleurs, l'exemple ci-dessus est suivi d'une séquence où le locuteur considère l'identification entre *Na* et *Nb* comme un *malentendu* :

(24) On la prenait pour *la femme de Gabriel Signoret, l'acteur*, et elle jouait sur le malentendu...

Ces observations suggèrent que l'emploi de *prendre pour* ouvre d'emblée deux points de vue, selon la terminologie d'Anscombe (2013), celui du locuteur et celui du sujet du verbe : le

premier inscrit dans le faux la prédication qui s'établit entre *Na* et *Nb*, tandis que le second l'inscrit dans le vrai.

Usage direct et usage indirect

Mais l'emploi de *prendre pour* implique-t-il toujours une confrontation de deux points de vue ? Les comportements du verbe *croire*, décrits par Martin (1987), sont utiles à cet égard. Selon cet auteur, qui le considère comme un opérateur épistémique, il se comporte différemment selon qu'il est employé à la première personne de l'indicatif présent (*usage direct*) ou bien à une autre personne ou un autre temps (*usage indirect*, ou encore *oblique*). En usage direct, la proposition exprimée en subordonnée tend vers le vrai, tandis qu'en usage oblique, elle tend vers le vrai dans l'univers évoqué et vers le faux dans le monde sous-jacent du locuteur *je*. Il y a en somme une tension entre deux univers de croyance. Nous avons deux contextes discriminatoires :

(25) a. Usage direct (*je* et présent de l'indicatif : *p* tend vers le vrai)

Je crois que Marie viendra (#et même j'en doute)

b. Usage indirect (*je* et autres temps verbaux que l'indicatif présent, ou toutes les autres personnes)

Je (croyais + j'ai cru) que Marie viendrait (-> je ne le crois plus)

Il (croit = s'imagine) que Marie viendra (#et je le crois moi aussi)

Si *prendre pour* est comparable à *croire*, en usage direct, il doit laisser entendre que la prédication entre *Na* et *Nb* tend vers le vrai dans l'univers évoqué qui est celui du locuteur au moment de l'énonciation : autrement dit, la présence d'une phrase comme ci-dessous permet de déduire que le locuteur le croit :

(26) Je prends Marie pour la personne la plus honnête de tous (et même j'en suis convaincu + # mais je n'en suis pas sûr). (= Je crois que Marie est la personne la plus honnête de tous)

En usage indirect, il doit laisser entendre le contraire, c'est-à-dire que pour le locuteur, la prédication en question doit tendre vers le faux :

(27) a. J'ai pris Marie pour la personne la plus honnête de tous (mais je m'étais trompé + #et c'était vrai) (= J'ai cru que Marie était la personne la plus honnête de tous)

b. Marie a pris pour son mari l'homme qui portait un chapeau (mais elle s'était trompée + #et elle avait raison) (= Marie a cru que l'homme qui portait un chapeau était son mari)

Examen du corpus

Pour vérifier si ces prédictions se vérifient, nous avons analysé dans *Frantext*⁸ l'ensemble des occurrences de l'usage direct et des occurrences de l'usage indirect, à la première personne et à la deuxième personne. Il en ressort clairement qu'au présent de l'indicatif, s'il y a une négation, le locuteur ne s'engage pas au moment de l'énonciation dans la vérité de la prédication entre *Na* et *Nb* :

(28) a. Je ne prends pas *Na* pour *Nb*

b. J'aurai beau affirmer que je ne suis pas dupe, que je ne prends pas les mots pour autre chose que ce qu'ils sont (...). (Leiris) (= les mots ne sont pas autre choses que ce qu'ils sont)

c. Je ne vous prends pas pour un méchant homme. (Bernanos) (= vous n'êtes pas un méchant homme)

d. – Autrement dit, vous doutez de la parole de George ? dit Scriassine. – Je ne la prends pas pour un évangile. (Beauvoir) (= La parole de George n'est pas un évangile.)

⁸ Corpus « Contemporain », constitué d'œuvres du 20^{ème} siècle (à peu près 70 exemples).

e. Je ne me prends pas pour Victor Hugo, ni pour Marcel Proust, mais, tout de même, pour un explorateur du temps, revenu d'une expédition périlleuse, (...). (Mauriac) (= je ne suis ni Hugo, ni Proust, mais un explorateur du temps)

Dans ces cas-là, dans l'univers du locuteur, la prédication ne tient pas. Est-ce que le contraire de la forme sous négation, c'est-à-dire la forme assertive, implique la prise en charge de la prédication dans l'univers du locuteur ? Certains exemples contredisent, apparemment, cette prédication :

(29) a. Tous les cinq s'enfoncent bientôt dans la galerie forestière, où l'on ne distingue qu'une très étroite piste, où je les suis un instant, et je les vois traverser la rivière sur un énorme tronc d'arbre abattu. *Un nouvel orchis, que, de loin, je prends pour un glaïeul.* Les fleurs, de ton citrin, sont délicatement striées d'incarnat. (A. Gide, *Le retour du Tchad*)

b. Et au moment où tous les gens s'en allaient, au coin de l'avenue de Marigny, j'entends *un bruit que je prends pour le craquement d'une branche d'arbre* car c'était déjà arrivé sous le poids des curieux, je vois tous les gens se coucher par terre : une jeune fille venait d'être tuée d'une balle dans la gorge. (M. Bood, *Les années doubles : journal d'une lycéenne sous l'Occupation*)

c. 5 mai. Au Louvre, où Alfred Natanson m'emmène voir des David, des Velasquez, et des petites natures mortes de Chardin : *je prends des œufs pour des oignons.* Rien de cela ne me passionne. (J. Renard, *Journal : 1887-1910*)

d. Il jette son crayon sur la table et s'écrie : « Interrogez-la donc, vous ! » à *une jeune femme en tailleur bleu marine, au visage rond très blanc, aux yeux d'un bleu froid, que je prends pour une Allemande.* (...) Mais le soldat est à peine sorti que les femmes se précipitent de nouveau pour me questionner sur un autre sujet : l'Alsacienne ! Est-ce que j'ai vu l'Alsacienne ? La femme aux cigarettes blondes. Je raconte qu'elle m'a interrogée. (F. Moret, *Journal d'une mauvaise française*)

Dans ces exemples, l'emploi de *prendre pour* à la première personne de l'indicatif présent ne semble pas entraîner la prise en charge par le locuteur de la prédication en question. Cela est dû au fait que ces exemples apparaissent dans un genre textuel particulier : récit de voyage pour Gide, journal intime pour le reste. Le temps présent ici n'a donc pas de lien avec le moment de l'énonciation mais il s'agit du présent historique. Ils ne constituent donc pas un contre-exemple à notre hypothèse.

Si la phrase comporte des adverbiaux itératifs ou la quantification universelle sur l'objet direct, même si le temps est au présent, le procès a une portée générale incluant le passé, signifiant donc qu'au moins une fois *j'ai pris X pour Y*. Cette phrase, qui relève de l'usage oblique, implique la reconnaissance de la fausseté de $X = Y$ et semble impliquer qu'à chaque moment ultérieur, *je prends à tort X pour Y* :

(30) a. Dans la nuit, le silence s'était changé en un bruit de feuillage et d'eau, un grand bruit d'enfance. La mort se refermait sur moi. Encore un peu de patience, et j'allais glisser de l'autre côté du monde, dans la région qui ne reflète jamais la lumière. J'existerais seule, loin des autres, dans cette pure existence qui est peut-être l'exact envers de la mort et que je ne connais guère que dans mes rêves : en vain je la cherche parfois dans le désert des montagnes et des plateaux ; la solitude n'est jamais achevée dès qu'on garde les yeux ouverts. J'allais fuir, le long d'une dimension mystérieuse, qui déferait ma vie et me ferait toucher à ma pure présence ; et peut-être au bout rencontrerais-je la mort, *le rêve de mort que chaque fois je prends pour une vérité définitive*, me laissant glisser avec une espèce d'abandon au fond du néant tandis qu'une voix crie : « Cette fois, c'est pour de bon, il n'y aura pas de réveil. » (Beauvoir, *La force de l'âge*)

b. « — Les conversations ! Ne savez-vous pas qu'on ne doit pas tout dire aux femmes ?

« — Bien entendu. Ils ménageaient votre sensibilité.

« — Pardi.

« — Je la ménage aussi. Je ne parle pas du sang. Il y en avait partout : dans les bois, dans le salon, dans la souillarde. Je ne parle que de la voix qui interpella M. Cassaigne à travers la porte. Cette voix connue...

« — *Je prends souvent une voix pour une autre.*

« — Oui, mais pas à minuit, dans une maison solitaire, quand les bandes armées rôdent à travers le marais. (Giono, *L'iris de Suse*)

c. Qu'espérez-vous tirer de moi ? Tout geste que je prends pour un coup s'achève comme une caresse. (B.M. Koltès, *Dans la solitude des champs de coton*)

Ces cas mis à part, l'usage direct semble impliquer la prise en charge par le locuteur au moment de l'énonciation de la relation $Na = Nb$:

(31) a. – Betty ... j'ai bien peur que tu me prennes pour quelqu'un d'autre ...

– Non, imbécile ! *Je te prends pour ce que tu es... !* (P. Djan, 37°2 le matin)

b. Cette maison toute noire sur la rue, *je la prends pour une cage de corbeaux.* (H. Pourrah, *Les vaillances*)

c. « Contre celle-là, tu ne triches pas ? – Tu rigoles, dit-il, c'est moi qui la veux. Je ne triche pas contre moi. Tu me prends pour qui ? » *Je le prends pour un petit gars marrant.* (J. Giono, *Les Grands chemins*)

d. C'est flatterie, et même flatterie double, si l'on fait entendre au ministre : « je vois bien que vous êtes ministre, mais *je vous prends simplement pour un homme.* » (Alain, *Propos*)

e. Longtemps j'ai pris ma plume pour une épée : flamberge au vent, prérogative du génie. *Moi, je prends ma lecture pour un scalpel.* (S. Doubrovsky, *Le livre brisé*)

Synthèse sur l'usage oblique avec tu et vous

Passons rapidement au constat que l'on peut faire sur l'usage oblique de *prendre pour*. Nous présentons exclusivement le résultat de l'analyse des exemples avec le sujet à la deuxième personne, *tu* ou *vous*, soit à peu près 320 exemples. Il est remarquable que la quasi-totalité implique la tension entre deux univers de croyances : celui du sujet où la prédication en question tend, selon le locuteur, vers le vrai, et celui du locuteur où la même prédication tend vers le faux. La tension entre les deux univers s'observe dans des phrases comme en (32), où le locuteur revient explicitement sur la prédication qu'il attribue à son interlocuteur, soit en ajoutant une phrase (32b, c, d), soit en utilisant comme attribut un modifieur qui exprime son propre jugement (32a, e) :

(32) a. *Vous les prenez vraiment pour plus bêtes qu'ils ne sont.* (Huysmans)

b. Mais d'où vient que *vous me preniez pour un donneur d'ordres* ? Mon métier n'est pas de tirer des conclusions. Du moins pour autrui. Je ne suis pas marchand de recettes. (...). (J. R. Bloch)

c. *Vous me prenez pour un navire bien géré, bien chargé, avec une riche cargaison, un capitaine étonnant, tout ce qu'il faut.* Et je ne suis qu'un pauvre petit bateau vide qui va comme il peut. (G. Bernanos)

d. L'autre dort, *vous le prenez pour un désespéré, ou pour un indifférent, ou pour un idiot.* Il n'est rien de tout cela (...). (P. Reverdy)

e. Il m'aurait été insupportable que *vous me prissiez pour ce que je ne suis pas.* (P. Claudel)

L'interlocuteur peut nier la prédication faussement attribuée sur son compte par le locuteur, en employant la même construction, cette fois assumée par l'interlocuteur qui devient le locuteur. Il est également possible de donner raison au locuteur :

(33) a. – Je suppose que *vous me prenez pour une noix*, dit Brody.

– La bonne moyenne, *pour un truand*. Donnez les photos. (B. Vian)

b. – Quelle parenthèse ? *Vous vous prenez pour Proust ?*

– *Je me prends pour le manchot qui doit se prendre en main*. (...). (B. Schreiber)

c. Clérambart. – Parbleu ! Je l’ai bien vu. *Vous me preniez pour un fou*.

Louise. – C’est vrai, Hector. Moi-même, je craignais pour votre raison, à tel point que j’ai fait prier un médecin de passer vous voir. Il sera là tout à l’heure. (M. Aymé)

Dans ce cas, l’interlocuteur prend en charge la prédication, sous la forme de *je prends X pour Y*, ce qui oriente vers le vrai la proposition *X est Y*.

Particularités lexicales de *Y* dans les deux types de constructions

Nous résumons rapidement les particularités de *Y* : dans une construction NPPNN, *Y* est assumé par un nom sans déterminant, désignant un rôle ou statut d’une personne (*médecin, avocat, femme*, etc.) ou un attribut d’un procès ou événement (*but, objectif*, etc.). *Y* doit être un nom, de surcroît, susceptible de faire l’objet d’un choix de la part d’un sujet humain (*femme* vs. **mère, but* vs. **conséquence*, cf. 17). Il peut être de nature relationnelle, le support pouvant se réaliser comme complément de nom *Nc* (*but de cette action*, cf. 5b).

Ces particularités lexicales excluent un type de nom couramment observé dans la position *Y* de la construction NPPDNN : il s’agit du nom propre. Partons de la phrase (34) :

(34) Elle l’avait pris pour Proust.

Elle présente une triple ambiguïté, dont deux concernent les constructions NPPDNN. (34) signifie, soit (35a), avec le sens de confusion physique, où Proust est une personne physique, soit (35b), avec le sens métaphorique (cf. 22), où Proust est pris comme une qualité. L’ambiguïté provient de l’emploi référentiel (35a) ou prédicatif (métaphorique) (35b) du nom propre, différence qui se manifeste par la présence ou l’absence de déterminant indéfini dans une phrase copulative de base :

(35) a. Elle avait cru qu’il était Proust (= Elle l’a confondu avec Proust).

b. Elle avait cru qu’il était un Proust (= Elle l’a abusivement considéré comme un égal de Proust).

c. Elle l’avait pris pour un Proust.

L’emploi référentiel ou prédicatif du nom propre est neutralisé dans la position *Y* en (34). La construction où *Y* est déterminé (35c) est ambiguë : elle peut avoir soit l’interprétation prédicative (=35b), soit la troisième interprétation (=36, ci-dessous).

La troisième interprétation de la phrase (34) concerne la distribution des rôles théâtraux ou cinématographiques. Dans cette interprétation, le sujet est un metteur en scène, qui choisit un acteur pour un rôle déterminé. La phrase (36) explicite le nom propre de (34), employé métonymiquement, dans un syntagme plus large :

(36) Elle l’avait pris pour (le/* \emptyset) rôle de Proust

En (36), *Y* (= *le rôle de Proust*) est un syntagme nominal avec détermination ; ce cas ne relève, cependant, ni de la construction NPPDNN (*prendre* en (36) n’est pas un opérateur épistémique), ni de la construction NPPNN (détermination obligatoire). *Pour Dét N* y joue un rôle différent, qui nécessite une étude à part.

Conclusion provisoire

La première construction attributive de *prendre pour*, appelée NPPNN, se distingue de la deuxième par le fait qu’elle ne fonctionne pas comme opérateur épistémique : elle décrit un

univers de croyance du sujet, auquel le locuteur adhère, d'emblée. La deuxième construction, appelée NPPDNN, montre cette propriété et sa façon d'ériger d'entrée deux univers de croyance rapproche le segment discontinu *prendre pour* dans cette construction du verbe *croire*. Si tel est le cas, quelle est la différence entre *croire* et *prendre pour* ? La construction d'un attribut nominal avec le verbe *croire* semble moins fréquente et la distribution de l'attribut n'est pas tout à fait la même. Nous pensons devoir approfondir la comparaison dans une étude ultérieure. Par ailleurs, nos observations suggèrent une révision de la définition lexicographique de *prendre pour* : l'idée de confondre ou de croire à tort n'est pas un sens inhérent de ce syntagme, mais un trait d'interprétation qui est associé à l'usage oblique. À la base, il se comporte comme *croire*, comme en témoigne l'usage direct.

Références bibliographiques

- Anscombre, J.-C., 2013, « Introduction : polyphonie et représentation sémantique des marqueurs de discours. Quelques problèmes », *Revue sémantique de pragmatique*, 33-34, 7-32.
- Cadiot, P., 1991, *De la grammaire à la cognition : la préposition pour*, Paris : Editions du CNRS.
- Gary-Prieur, M.-N., 1994, *Grammaire du nom propre*, Paris : PUF.
- Higgins, R. F., 1973, *The Pseudo-cleft Construction in English*, Ph. D. Thesis, Massachusetts: MIT.
- Kleiber, G., 1981, *Problèmes de référence : descriptions définies et noms propres*, Paris : Klincksieck.
- Kleiber, G., 2001, *Anaphore associative*, Paris : PUF.
- Legallois, D., 2008, Sur quelques caractéristiques des noms sous-spécifiés, *Scolia*, n° 23, 109-127.
- Martin, R., 1987, *Langage et croyance. Les « univers de croyance » dans la théorie sémantique*, Bruxelles : Pierre Mardaga.
- Nakamura, T., 2017, « Pour \emptyset N : absence de déterminant dans la construction N avoir pour N X », in Gautier, A., Havu, E., Van Raemdonck, D. (éd.), *DéterminationS*, Bruxelles : Peter Lang, 217-233.
- Nakamura, T., 2017, « Extensions transitives de constructions spécificationnelles », *Langue française*, 194, 69-84.
- Riegel, M., 1985, *L'adjectif attribut*, Paris : P.U.F.
- Schmid, H.-J., 2000, *English Abstract Nouns As Conceptual Shells: From Corpus to Cognition*, Berlin: Mouton de Gruyter.
- Van Peteghem, M., 1991, *Les phrases copulatives dans les langues romanes*, Wilhelmsfeld : Egert.